

Focus

L'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)

Créée en 1999, Europol est devenue le pilier de la lutte contre la criminalité et le terrorisme en Europe. Cette agence agit comme un centre névralgique, collectant et analysant les informations des forces de l'ordre nationales pour les diffuser aux autorités compétentes. Elle facilite également la coordination des opérations et enquêtes internationales, permettant une réponse européenne unie aux menaces transnationales. Son champ d'action est large, allant du trafic de drogue et d'êtres humains à la cybercriminalité et au terrorisme. Europol s'est même distinguée dans la lutte contre le terrorisme jihadiste. (Par Charline Le Du)

Présentation

L'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol) est une agence décentralisée (ou agence de régulation) de l'Union européenne. Ces agences contribuent à la mise en place des politiques de l'Union dans leur domaine spécifique sans pour autant être rattachées à une institution particulière.

Europol a pour mission **d'aider les États membres dans leur lutte contre la criminalité organisée**. Ces principaux domaines de compétence sont : le **terrorisme**, le **trafic de stupéfiants**, le **blanchiment d'argent**, la **cybercriminalité**, la **fraude organisée**, la **contrefaçon de la monnaie** et la **traite des êtres humains**.

Europol fournit essentiellement trois services :

- Un soutien aux opérations de maintien de l'ordre sur le terrain,
- Une plateforme d'échange d'information sur les activités criminelles, appelée Secure Information

Exchange Network (SIENA). Elle est utilisée par les États membres, d'autres agences européennes comme Frontex, et des pays partenaires. En 2022 plus de 122 000 affaires ont été initiées via SIENA,

- Un centre d'expertise en matière de maintien de l'ordre. L'agence emploie notamment plus de cent analystes qui publient fréquemment des rapports et évaluations sur l'état de la criminalité en Europe¹.

Historique

1995 : signature de la convention Europol par tous les États membres de l'Union européenne qui prévoit la création de l'Office Européen de police. L'agence ne commence ses activités qu'en 1999, après la signature de tous les protocoles.

2007 : le Traité de Lisbonne renforce la légitimité et l'efficacité d'Europol en "communautarisant" la coopération policière. Jusqu'à cette date, la convention impliquait simplement des négociations entre État et les décisions étaient prises à l'unanimité.

¹ [Europol](#), 11/08/2023

2007 : Trois pays obtiennent de ne pas participer à la coopération policière : le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni. Le Royaume Uni a depuis intégré Europol malgré le Brexit.

2018 : L'agence est dirigée par Catherine de Bolle (directrice exécutif), secondée par trois directeurs adjoints : Jean-Philippe Lecouffe (directeur des opérations), Jürgen Ebner (département de la gouvernance), Andrei Linta (département des capacités).

2022 : le règlement de l'Agence a été modifié afin de renforcer son action en Europe. Europol peut désormais proposer l'ouverture d'enquêtes aux Etats membres ou encore introduire des alertes dans le système d'information de Schengen. Les contrôles externes et internes d'Europol ont aussi été renforcés notamment sur la question du traitement et de la sécurisation des données.

Effectifs : L'agence emploie environ 1400 personnes dont 262 officiers de liaison et 55 français.

Budget : 208 millions d'euros (2023)

En partenariat avec 51 pays du monde.

Il existe deux types de partenariats :

- **collaboration opérationnelle** (Moldavie, Canada, USA, Monaco...),
- **coopération stratégique**, moins importante en termes de partage des données (Chine, Brésil...).

Des opérations d'envergure sur le territoire européen

- **2015 : Opération « Ambre bleue »**, destinée à lutter contre le trafic de stupéfiants en provenance d'Amérique du Sud, du Pakistan et de l'Afghanistan. Entre le 4 mai et le 24 juin, elle mobilise les services de 59 pays et conduit à la saisie de 7.7 tonnes de drogue, ainsi qu'à l'arrestation de 900 personnes.

- **2017 : Opération « calibre »** contre le trafic d'armes à feu. Mobilisant 17 polices européennes, cette opération a permis la saisie de 136 armes à feu, 7000 cartouches, et l'arrestation de 18 personnes dans les Balkans.

- **2022 : Opération « Oscar »**, pour lutter contre le contournement des sanctions russes.

- **2023 : Organisation de deux journées d'action coordonnées dans 26 pays** contre le trafic d'armes et de stupéfiants, la traite des êtres humains et d'autres formes de criminalité organisée. Elles conduisent à l'arrestation de 566 personnes, la saisie de 310 armes et 626 kilos de cocaïne.

- **Février 2024 : Un réseau de passeurs irako-kurde**, l'un des plus importants d'Europe, très connu pour les traversées illégales de la Manche a été démantelé par Europol après deux ans d'enquête². L'opération policière a permis l'interpellation de 18 individus en Allemagne, tous faisant l'objet de mandats d'arrêts européens, dont 12 émis par la France.

Aujourd'hui, les premiers défis d'Europol concernent **la sécurisation des données**. Dans ce domaine l'agence est contrôlée par le Centre Européen de

² [Europol](#)

protection des données (CEPD). Europol doit traiter des milliers de données tout en protégeant la vie privée des citoyens et en empêchant les attaques extérieures. Un autre défi concerne **l'innovation**. Il s'agit de traiter les données avec de nouveaux moyens afin d'aider plus efficacement les actions policières.

Les limites

- Des défis souvent difficiles à relever, en effet, le site d'information *Politico*³ a révélé le 27 mars 2024 la disparition de documents sensibles des bureaux d'Europol de La Haye. Il s'agirait des dossiers personnels de la directrice de l'agence européenne et de ses trois adjoints disparus en septembre dernier, retrouvés dans la rue et remis par un citoyen au commissariat le plus proche. Un incident grave qui porte atteinte à la sécurité et qui a vu ouvrir une enquête interne au sein d'Europol.
- L'agence voit aussi ses compétences limitées car elle n'a aucun pouvoir exécutif et ses agents ne peuvent arrêter des suspects ou agir sans l'accord des autorités nationales. Les outils mis en place sont donc : un échange d'information entre Europol et les services répressifs nationaux, la participation à des équipes communes d'enquête, ou encore des demandes aux autorités nationales d'ouvrir des enquêtes pénales relevant des compétences d'Europol.
- Face à la montée des actes terroristes en Europe (Paris, Bruxelles, Manchester, Barcelone, etc.) la question se pose aussi de la pertinence de l'agence en matière de lutte anti-terroriste. Le Président de la République, Emmanuel Macron, lors de son

discours à la Sorbonne en 2017, s'était dit favorable à une académie européenne du renseignement, laissant entendre que le service d'échange de renseignements entre polices nationales d'Europol ne suffisait pas.

Vous souhaitez adhérer au CRSI ?

RDV ICI



**Pour ne rien manquer
vous pouvez nous suivre en ligne**



³ [Politico](#), 27/03/2024